

INTRODUCTION

CHAPITRE 1





INTRODUCTION

POURQUOI SFI EST IMPORTANT	2
NORMES	2
QUATRE NORMES DE CERTIFICATION	2
LABELS DE SFI	3
CONSERVATION	3
SFI ET FORESTERIE CLIMATO-INTELLIGENTE	3
SFI ET SES RETOMBÉES POUR LA CONSERVATION	4
COLLECTIVITÉS	4
RELATIONS AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES	4
ÉDUCATION	5
PROJECT LEARNING TREE	5
APPRENDRE PAR LES ARBRES CANADA	5

LA MISSION DE SFI est de promouvoir le développement durable par le biais de collaborations axées sur la forêt.

LA VISION DE SFI est celle d'un monde qui reconnaît les valeurs et les bienfaits des forêts aménagées durablement.

Il est essentiel que nous travaillions ensemble pour assurer la durabilité de notre planète. La population et les organisations cherchent des solutions qui ne font pas que réduire les incidences néfastes, mais qui sont bénéfiques pour la santé à long terme de la population et de la planète. Les forêts et produits certifiés *SFI* sont de puissants moyens pour atteindre les objectifs communs comme l'action pour le climat, la *conservation* de la *biodiversité*, la disponibilité d'eau propre et le développement économique.

Les normes et les trois autres domaines d'intervention de *SFI* — la *conservation*, les collectivités et l'éducation — offrent des solutions pratiques et adaptables aux marchés et aux collectivités qui s'attachent à poursuivre cet engagement croissant envers une planète durable. Les entreprises, les consommateurs, les éducateurs, les dirigeants communautaires et les chefs de file du développement qui collaborent avec *SFI* font des choix positifs et actifs pour assurer un avenir écologiquement soutenable.

NORMES

Grâce aux normes *SFI*, davantage de forêts sont aménagées durablement, ce qui signifie que davantage d'efforts sont faits pour conserver une faune en bonne santé, fournir de l'eau propre et offrir aux consommateurs et aux entreprises du bois, du papier et des produits d'emballage plus écologiquement soutenables. Le choix de *SFI* est un choix pratique qui aide à lutter contre les *changements climatiques*, à conserver la nature et à augmenter le nombre de produits sur le marché qui ont une incidence positive sur la planète.

QUATRE NORMES DE CERTIFICATION

L'obtention de la certification *SFI* est l'une des meilleures choses que les organisations puissent faire pour soutenir la durabilité à long terme des forêts et assurer la multitude de bienfaits que les forêts procurent pour les générations futures.

Les normes *SFI* constituent une importante solution pour la durabilité à long terme de nos forêts. Comptant plus de 150 millions d'hectares (370 millions d'acres) certifiés selon la Norme d'aménagement forestier à la fin de 2021, en plus des dizaines de millions d'autres sur lesquels la Norme d'approvisionnement en fibre a des effets bénéfiques, *SFI* a une envergure et une perspective de croissance dans le marché qui permettent d'assurer des retombées positives pour les forêts.

- La Norme d'aménagement forestier *SFI* est la norme de certification d'aménagement forestier qui couvre la plus grande étendue au monde. Ses exigences comprennent des mesures pour protéger la qualité de l'eau, la *biodiversité*, les *habitats* fauniques, les espèces en péril et les *forêts à valeur de conservation exceptionnelle*.
- La Norme d'approvisionnement en fibre *SFI* est conçue pour les fabricants qui s'approvisionnent auprès de différents propriétaires forestiers ou qui ne possèdent pas eux-mêmes de terre forestière. Elle distingue *SFI* de tous les autres organismes de certification forestière en régissant la façon dont les *organisations certifiées* s'approvisionnent en fibre de manière responsable auprès de propriétaires de forêts non certifiées, en évitant notamment les *sources controversées* dans la chaîne d'approvisionnement.
- La Norme de chaîne de traçabilité *SFI* est un système comptable qui suit de contenu en fibre de bois de la production et de la fabrication jusqu'au produit final. Elle comporte aussi des mesures pour éviter les *sources controversées* dans la chaîne d'approvisionnement.
- La Norme d'approvisionnement certifié *SFI* exige des organisations certifiées qu'elles utilisent le label et l'allégation d'approvisionnement certifié *SFI*. Elle comporte aussi des mesures pour éviter les *sources controversées* dans la chaîne d'approvisionnement.

Les quatre normes *SFI* exigent des audits de certification par des *organismes certificateurs* indépendants, compétents et accrédités. Un *organisme certificateur* doit être accrédité par un membre de l'International Accreditation Forum, c'est-à-dire l'ANSI-ASQ National Accreditation Board (ANAB) ou le Conseil canadien des normes (CCN).

LABELS DE SFI

Une fois certifiées, les organisations peuvent demander d'utiliser les labels de produit *SFI* qui sont reconnus mondialement et qui indiquent aux clients que les produits proviennent d'une source d'approvisionnement responsable. Des études ont montré que 52 % des consommateurs sont au courant du label *SFI* et 90 % de ceux-ci y font confiance.

Les labels de produit *SFI* permettent aux producteurs d'informer le marché et les consommateurs pour qu'ils puissent prendre des décisions d'achat responsables. Les solutions d'approvisionnement *SFI*, de la certification jusqu'au label *SFI*, offrent des choix qui aident à soutenir une économie circulaire, le bâtiment écologique et la renouvelabilité des ressources et qui contribuent à un avenir écologiquement soutenable.

Les labels de chaîne de traçabilité *SFI* disent au consommateur que la fibre que contient le produit provient de forêts aménagées durablement et certifiées *SFI* ou que ce produit contient des matériaux recyclés. Le label d'approvisionnement certifié *SFI* ne fait aucune allégation au sujet du contenu provenant de forêts certifiées. Il dit plutôt au consommateur que la fibre que contient le produit provient de terres forestières aménagées de façon responsable (voir une description de tous les labels de produit *SFI*).

CONSERVATION

L'on est de plus en plus conscient de l'importance fondamentale de prendre bien soin de nos forêts si l'on veut faire face aux défis que posent les changements climatiques, la qualité de l'eau et la perte d'espèces. *SFI* a cette particularité parmi les normes de certification d'obliger à participer à de la recherche en *conservation* novatrice et influence qui accroît les connaissances et améliore les retombées sur les forêts. *SFI* offre une solution à valeur ajoutée aux acheteurs de produits forestiers qui veulent avoir l'assurance que les entreprises auprès desquelles ils s'approvisionnent contribuent à des résultats en matière de *conservation* qui améliorent la santé de la planète.

Le travail de *SFI* en *conservation* est inextricablement lié à ses normes et lui confère le rôle de meneur et lui procure l'expertise et les ressources nécessaires pour mesurer et évaluer les retombées de ces normes pour la *conservation*. L'approche de *conservation* de *SFI* aide à formuler des solutions aux défis du développement durable, comme ceux concernant les espèces en péril, le déclin des populations d'oiseaux migrateurs, la santé de la forêt et les *changements climatiques*. L'étude des retombées de *SFI* pour la conservation vise à quantifier la biodiversité maintenue et rétablie, l'eau purifiée et le carbone piégé sur les terres forestières certifiées *SFI* et celles touchées par l'approvisionnement durable de *SFI*. Cette étude est guidée par un réseau de chefs de file et de chercheurs en conservation, qui en assure la crédibilité et la transparence. Elle est soutenue par des bourses de *SFI* pour la *conservation*, qui appuient des chercheurs indépendants qui cherchent à mieux comprendre les relations entre l'aménagement forestier et les retombées importantes pour la *conservation*.

SFI ET FORESTERIE CLIMATO-INTELLIGENTE

Les *changements climatiques* sont constamment considérés comme une importante menace pour l'environnement, pour l'économie et pour notre mode de vie collectif. Les forêts sont universellement considérées comme une solution essentielle fondée sur la nature parce que les forêts et les produits forestiers offrent une importante possibilité de contrer les effets des *changements climatiques* en piégeant et en stockant le carbone.

Grâce à ses normes, à son étude des retombées de ses normes pour la conservation, à ses programmes d'éducation environnementale et à son vaste réseau, *SFI* a une envergure qui lui permet de faire une différence face aux *changements climatiques*. Les *organisations certifiées* agissent comme moteurs dans la réponse aux effets des *changements climatiques*, grâce à un aménagement scientifique et judicieux des ressources naturelles. En raison de sa portée mondiale et de l'importance qu'elle accorde à communiquer le rôle important que jouent les forêts relativement aux grands problèmes mondiaux, *SFI* est très bien placée pour faire valoir le rôle des forêts durables dans la réponse aux *changements climatiques*.

SFI ET SES RETOMBÉES POUR LA CONSERVATION

Les motifs pour mesurer les retombées pour la *conservation* sont variés : les propriétaires de marques cherchent à comprendre les incidences de leur approvisionnement en matières premières; les intervenants en *conservation* peuvent s'impliquer de façon plus efficace s'ils comprennent les valeurs que procure la certification; et un meilleur suivi permettra à *SFI* d'être plus à même de fournir des indicateurs de développement durable, de contribuer de manière significative aux retombées pour la conservation et d'assurer l'amélioration continue.

Pour se faire conseiller dans ce travail, *SFI* a réuni un groupe diversifié de scientifiques provenant du milieu universitaire, d'organismes publics, d'organismes de *conservation* à but non lucratif, d'*organisations certifiées* et de la direction de *SFI*. Le Groupe de réflexion sur les retombées de *SFI* pour la *conservation* aide à assurer la transparence et participe directement à l'élaboration de l'étude. Le Groupe de réflexion compte sur un processus ouvert qui aide à définir cet important travail et favorise l'interaction entre les responsables du projet et des experts provenant de différents horizons.

COLLECTIVITÉS

Les collectivités dépendent des forêts pour l'emploi et le développement économique, les loisirs et la santé humaine. Ces liens entre les gens et les forêts ont toujours été importants, mais ils le sont encore davantage dans un monde de plus en plus connecté et changeant. Notre travail vise à entretenir une relation positive entre les gens qui vivent près des forêts et qui travaillent en forêt, et les objectifs d'un marché écologiquement soutenable et de forêts en bonne santé.

SFI travaille à promouvoir la valeur des forêts durables et à établir des relations significatives dans les collectivités où elle est présente. Son réseau l'aide à réussir dans cette tâche en facilitant des collaborations axées sur la forêt, qui donnent des résultats concrets. Il lui permet aussi de s'engager dans des collaborations portant sur des questions comme la formation des bûcherons, les choix de carrière verte et les relations avec les Autochtones.

Trente-quatre comités de mise en œuvre des normes *SFI* travaillent à l'échelle des États, des provinces et des régions avec les associations forestières et professionnelles, les universités, les organismes gouvernementaux, les groupes de propriétaires forestiers, les groupes de *conservation* et bien d'autres à faire valoir les normes *SFI* comme un moyen d'élargir la pratique de la foresterie responsable et de réaliser des progrès sur terrain. *SFI* est déterminée à établir et à promouvoir des collaborations axées sur la forêt et reposant sur la reconnaissance et le respect des droits et des *connaissances forestières traditionnelles des peuples autochtones*. Par le biais de réseaux et de partenariats, nous travaillons dans des milieux diversifiés, urbains aussi bien que ruraux, pour faire mieux connaître les bienfaits des forêts durables sur les plans social et sanitaire. Les subventions communautaires de *SFI* favorisent la collaboration au sein du réseau de *SFI* afin de mieux faire comprendre aux collectivités la valeur et les bienfaits des forêts aménagées durablement.

RELATIONS AVEC LES PEUPLES AUTOCHTONES

La communauté *SFI* respecte les droits des *peuples autochtones* et croit que notre qualité de vie commune s'améliore lorsque les forêts sont aménagées durablement pour les générations actuelles et futures. Ces valeurs communes permettent de créer et d'entretenir un lien solide et à multiples facettes entre *SFI* et les collectivités autochtones du Canada et des États-Unis. *SFI* s'associe à des organismes de premier plan, comme le Conseil canadien pour l'entreprise autochtone et le Programme de logement visant les Autochtones d'Habitat pour l'humanité Canada.

La Norme d'aménagement forestier SFI 2022 respecte les valeurs autochtones, notamment leurs droits, leurs *connaissances forestières traditionnelles* et leurs considérations environnementales. Elle reconnaît et intègre les principes énoncés dans la Déclaration des Nations Unies sur les droits des *peuples autochtones*, y compris le droit de déterminer et d'élaborer les priorités et stratégies d'aménagement ou d'utilisation de leurs territoires. En adoptant la *Norme d'aménagement forestier SFI 2022*, les *organisations certifiées* s'engagent à établir avec les *peuples autochtones* des relations significatives basées sur le respect de leurs droits uniques, de leurs *connaissances forestières traditionnelles*, de leurs institutions représentatives et de leurs relations particulières avec la forêt. Cela comprend la formation du personnel et des entrepreneurs pour faire en sorte que les *organisations certifiées* soient à même de remplir leurs responsabilités en ce qui a trait aux droits des *peuples autochtones*, selon le territoire d'activité et le mode de tenure des terres de chaque *organisation certifiée*.

ÉDUCATION

La formation de la prochaine génération de chefs de file qui prendront la responsabilité de surmonter les défis environnementaux et de répondre aux besoins du marché est l'un des meilleurs investissements que la société puisse faire. Project Learning Tree et Apprendre par les arbres Canada sont des initiatives de *SFI*. L'un et l'autre promeuvent l'éducation et l'intendance environnementales et les parcours professionnels en environnement en se servant des arbres et des forêts comme des fenêtres sur le monde.

PROJECT LEARNING TREE

Project Learning Tree (PLT), le *programme* d'éducation environnementale de *SFI* aux États-Unis, forme des enseignants, des responsables communautaires et des jeunes au sujet des forêts et de l'environnement. PLT croit que l'éducation environnementale permet de former une nouvelle génération de chefs de file et de protecteurs de l'environnement possédant les connaissances et les compétences nécessaires pour répondre à des enjeux environnementaux complexes. L'éducation environnementale accroît la capacité de nos jeunes à exercer leur sens critique, à résoudre des problèmes et à prendre des décisions éclairées. Elle encourage les jeunes à agir pour garder notre monde naturel sain, nos économies productives et nos collectivités prospères et dynamiques.

Depuis sa création, PLT s'est engagé dans des milliers de partenariats, notamment avec la North American Association of Environmental Education, l'Agence de protection de l'environnement, le Bureau de gestion des terres, le Service des forêts du Département de l'agriculture et la Corporation for National et Community Service. PLT exécute des *programmes* qui sont localement pertinents et percutants et qui ont des effets multiplicateurs mesurables, et *SFI* cherche constamment de nouvelles façons d'étendre la portée de PLT au moyen de partenariats stratégiques et d'initiatives mixtes.

APPRENDRE PAR LES ARBRES CANADA

Apprendre par les arbres Canada (APLA Canada) croit en une société qui reconnaît les valeurs et les bienfaits des forêts aménagées durablement et du plein air. APLA Canada s'attache à utiliser le plein air pour inciter les jeunes à mieux connaître le monde qui les entoure — dans les collectivités rurales, autochtones ou urbaines — et à promouvoir l'éducation et l'intendance environnementales et les parcours professionnels en environnement en se servant des arbres et des forêts comme des fenêtres sur le monde.

Depuis 2018, APLA Canada a placé des jeunes dans plus de 3 000 emplois verts et a soutenu au moyen d'une subvention salariale plus de 200 employeurs de partout au pays. Ces jeunes ont acquis une expérience précieuse qui les aidera à poursuivre des carrières comme forestiers, biologistes de la faune, coordonnateurs des *connaissances forestières traditionnelles*, hydrologues ou gardiens de parc. Fait à noter, dans un secteur traditionnellement masculin, APLA Canada a atteint l'équilibre des sexes dans les placements. APLA Canada fournit un important soutien à de jeunes autochtones et à d'autres jeunes faisant face à des obstacles à l'emploi.

APLA Canada offre une subvention salariale de 50 % aux employeurs qui embauchent des jeunes dans les secteurs de la forêt, de la *conservation* et des parcs. Les emplois inspirent la prise en charge de l'intendance forestière, encouragent la passion pour la recherche scientifique et l'éducation et aident des jeunes à acquérir les compétences et l'expérience leur permettant de trouver leur place dans les futurs marchés du travail. Les emplois verts sont considérés comme des postes qui contribuent à la durabilité dans les secteurs de la forêt, de la *conservation* et des parcs.